



## **ALERTE ROUGE SUR LES ANNEXES 8 ET 10 : LA MOBILISATION DE LA PROFESSION N'EST PLUS UNE OPTION !**

La renégociation des annexes 8 et 10 est en cours depuis le 5 octobre dernier et la menace est grande puisque le MEDEF et les signataires de la lettre de cadrage exigent une réduction des dépenses des intermittents de 15% à l'horizon 2026 !

Cela se traduirait concrètement par une hausse sensible des cotisations sociales pour nos secteurs et/ou une baisse importante de nos droits !

Le risque est réel et la mobilisation de la profession est indispensable car la conclusion des négociations sur l'assurance chômage est prévue le 15 novembre.

Aucune raison ne justifie cet acharnement du patronat ! Les caisses de l'Unedic sont pleines avec en 2023 près de 4,4 Mds € d'excédents. Cet argent devrait servir à améliorer les droits de toutes et tous les privé-es d'emploi!

L'existence de règles spécifiques d'assurance chômage et un haut niveau de protection pour les artistes et technicien·nes du spectacle sont vitaux pour nos secteurs. Nous le voyons bien, la suppression de l'annexe 4 sur les saisonniers il y a quelques années et les dernières réformes conduites par le gouvernement se sont traduites par des situations dramatiques pour les salarié·es précaires, y compris dans nos secteurs. Nous ne pouvons accepter que de nouvelles coupes de droits aient lieu sur les artistes et technicien·nes du spectacle.

La CGT Spectacle s'engage dans cette négociation avec l'idée de défendre les grands équilibres que nous avons obtenus en 2016 et défendus en 2019. Nous porterons également des revendications pour répondre aux préoccupations qui occupent la profession comme la revalorisation des allocations plancher, la garantie du maintien de droits à 62 ans, la couverture des arrêts de travail des intermittent·es, etc.

Cette rentrée sociale est également marquée par un contexte d'inflation et de restrictions budgétaires et les revendications de la CGT Spectacle portent également sur :

- l'augmentation générale des salaires dans toutes nos conventions collectives et entreprises ;
- la mise en place de l'échelle mobile des salaires pour faire face à l'inflation ;
- l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

La CGT Spectacle sera donc dans l'action et en grève ce vendredi 13 octobre (des préavis ont été déposés), en même temps que les organisations de l'intersyndicale et le mouvement syndical européen qui appellent à une journée de mobilisation et de grève, pour nos droits et revendiquer l'augmentation générale des salaires et l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

- ✓ **A Paris vendredi 13 octobre rdv à 14h pour la manifestation interprofessionnelle depuis la Place d'Italie en direction d'Invalides**
- ✓ **Le cortège de la CGT Spectacle vous donne rendez-vous à 13h15 Place Edmond Rostand (6e) pour un départ à 14h précises et rejoindre le cortège interprofessionnel au rythme des percussions ! Rejoignez-nous !**

---

**A Paris jeudi 12 octobre à 19H Assemblée Générale - Bourse du Travail  
Salle Hénaff - 29 Boulevard du Temple Paris 3 - M° République**

***Pour les dates des AG/RDVS à Paris et en région rapprochez-vous des syndicats ou flashez le QrCode ci-dessous :***



Paris, le 11/10/2023

